La parole aux nouveaux administrateurs de France Galop (2/2)

Ils viennent d'être élus au Conseil d'administration de France Galop et ont déjà commencé à "plancher" lundi. Nous leur avons posé une question simple : quelle est votre motivation essentielle en tant qu'administrateur de France Galop ? Découvrez ce soir la seconde partie de leurs réponses avec Antonia Devin, Nicolas de Lageneste, Frédéric Landon, Lucien Matzinger, Arnaud de Seyssel et Axelle Nègre de Watrigant.



Antonia Devin

« Avec mon mari, je suis la propriétaire d'une importante écurie de plat et d'obstacle. Nous prenons des risques financiers tous les jours dans l'exercice de notre passion, qui est aussi notre profession. Cela me paraît légitime de participer de plus

près à la gestion de France Galop, dans les décisions et les orientations qui sont prises au Conseil d'administration. Cela a une importance décisive sur l'avenir des courses et de l'élevage. Je me sens suffisamment mature pour y participer. C'est une grande responsabilité et je suis bien décidée à m'impliquer totalement, afin que cette nouvelle mandature réussisse dans tous ses objectifs. »



Nicolas de Lageneste

« Si j'ai fini par accepter la main tendue par Édouard de Rothschild – je l'avais refusée lors de sa première sollicitation, estimant qu'il y avait plus compétent et disponible que moi –, c'est d'abord pour ne pas décevoir la confiance accordée par les

personnes qui ont voté pour Alliance Galop, pour répondre à cet appel de la base m'incitant à ce devoir, mais aussi suite aux sollicitations reçues de personnes influentes. Mon état d'esprit reste de travailler dans la défense de l'intérêt général – et surtout pas seulement de l'obstacle –, avec bon sens, aidé par mon expérience du terrain. En tant que propriétaire, éleveur et entraîneur, je suis en fait moi aussi un "chef d'entreprise"... Mon implication professionnelle me donne probablement cette légitimité pour représenter nos socioprofessionnels. Les problèmes ne vont pas manquer, la tâche est rude dans un contexte économique compliqué qui ne simplifie pas les choses. J'ai confiance en la belle capacité de notre Conseil d'administration au sein duquel je me sens bien, motivé et bien sûr solidaire. Des priorités immédiates ont

été déjà abordées et traitées dès hier, le rétablissement des primes à l'éleveur pour tous les chevaux selon la volonté affirmée du président, et qui sera conforté par un référendum auprès de tous les éleveurs, puis l'ancrage dans les statuts du 2/3 - 1/3 suite à nos propositions lors de la campagne électorale. Voilà des dossiers qui seront donc rapidement classés une fois validés et sur lesquels nous n'aurons plus à revenir, pouvant passer à la résolution des autres problèmes qui nous attendent. »

Frédéric Landon

« Ma motivation première est de poursuivre et amplifier les réformes nécessaires pour redresser l'activité des courses. Les quatre prochaines années seront déterminantes pour la survie des courses hippiques. Nous sommes en capacité de surmonter la



crise actuelle, à condition de s'en donner les moyens. Le plan de relance des enjeux mis en place en début d'année par le PMU ne pourra porter ses fruits de façon significative que si nous sommes en capacité d'augmenter le nombre de partants. Pour ce faire, nous devons revisiter le programme des courses, tout particulièrement en obstacle. Le redressement passe également par la poursuite de la diminution des frais de fonctionnement de l'Institution des courses. Seule la mise en place d'une structure unique d'exploitation des sociétés-mères permettra d'atteindre cet objectif. Enfin, le retour du public sur les hippodromes parisiens implique qu'il soit mis fin à l'entre-soi. Inspirons-nous de ce qui a été fait par les sociétés régionales en matière de convivialité. Cette liste est loin d'être exhaustive. Je suis convaincu que notre passion commune et le sens de l'intérêt général qui doit guider toutes nos décisions nous permettront d'atteindre des jours meilleurs ».

La parole aux nouveaux administrateurs de France Galop (2/2)



Lucien Matzinger

« La première chose est que, étant donné les statuts, je suis le représentant des Conseils régionaux. Mon but est donc de faire en sorte que les sociétés régionales soient bien traitées au niveau de France Galop. La deuxième, c'est que l'intérêt général prime. Ma motivation est

donc d'aider le président à mettre en œuvre sa politique. Et le rôle des régions est essentiel si l'on veut reconquérir le public et intéresser de nouvelles personnes aux courses : le président a bien compris cela. Il n'y a pas de secret, et je suis d'accord avec le président : si l'on veut augmenter le chiffre d'affaires du PMU, il faut que plus de gens s'intéressent aux courses. »



Arnaud de Seyssel

« C'est d'abord un immense honneur et une grande fierté de pouvoir être administrateur de France Galop et de participer à son développement futur, ainsi que de pouvoir m'investir auprès du Conseil juridictionnel. En tant que membre d'un Conseil

d'administration, nous participons à la stratégie et c'est passionnant. Nous sommes face à plusieurs chantiers. La liste est longue, mais certains sont prioritaires, comme le rapprochement avec le Trot et le PMU, le développement du propriétariat, la reconquête du public au sein de nos hippodromes ou encore l'augmentation du chiffre d'affaires du PMU. Pour y arriver, il faut que l'on regarde les courses dans leur ensemble, et non en opposant les courants. Nous nous devons de dépasser les clivages plat/obstacle, régions/Paris, et de travailler tous ensemble. Après les premiers échanges que nous avons déjà eus au sein du Conseil, je suis sûr que nous allons dans ce sens-là. Je suis très optimiste. »

Axelle Nègre de Watrigant

« Le rapprochement entre les deux sociétés-mères est indispensable. Dans les décisions à venir, nous devons aussi veiller à ne laisser personne de côté, de la base à l'élite. Je suis aussi connue pour mon attachement aux régions, à la



France des courses et à la défense du programme des jeunes chevaux. France Galop doit se moderniser, dans sa gouvernance, mais aussi dans sa manière de s'occuper de ses clients. La qualité de la réception de nos propriétaires est primordiale, partout sur le territoire, et avec des événements plus lisibles pour le grand public. Au sein d'associations comme l'Afac, j'ai pu constater que la prise de décision pouvait être plus agile. Et il faut pouvoir appliquer à plus grande échelle ce qui réussit sur le plan local, comme la recherche de sponsoring. Dans ce nouveau Conseil d'administration, plus varié que le précédent, je me sens plus à l'aise pour défendre ces grands thèmes. À la fois cavalière, éleveur, propriétaire, épouse d'entraîneur et ayant participé progressivement aux différentes instances, j'ai bien conscience de la diversité des problématiques de notre filière. »